COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

# Revue de presse
# 27 avril au 06 mai 2019

*Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI*

# Sommaire


## I COI et ses Projets

**1.1 Programme régional « Sécurité portuaire »……3**

- Promotion de l'économie bleue et COI : Un soutien de 28 millions € du 11ème Fonds européen de développement
- Un nouveau programme régional de 28 millions € pour renforcer la sécurité portuaire et la navigation
- COI. Nouveau programme régional de 28 millions € pour renforcer la sécurité portuaire et la navigation

**1.2 Prix Indianocéanie……10**

- Prix Indianocéanie 2019, Ouverture de l'appel à écriture

**1.3 Sécurité maritime……12**

- Sécurité maritime : Maurice accueillera la 2e conférence ministérielle Internationale

**1.4 Politique……14**

- Madagascar a tourné la page de l'instabilité politique, se félicite l'envoyé de l'ONU

## II Centres d'Intérêt

**2.1 Sécurité maritime……17**

- Les forces européennes au service de la sécurité maritime dans l'océan indien

**2.2 Biodiversité……19**

- Sauvegarde de la biodiversité de Madagascar : nous n'aurons plus que cinq ans pour agir

**2.3 Pêche……20**

- Les investisseurs dans les projets maritimes et de pêche peuvent envoyer leurs propositions à la Banque de développement des Seychelles

La Gazette de la Grande Ile
www.lagazette-madagascar.com La vérité imprimée

02 mai 2019

http://www.lagazette-dgi.com/?p=28515

# Promotion de l'économie bleue et COI : Un soutien de 28 millions € du 11ème Fonds européen de développement



Le 2 mai 2019 au siège de la Commission de l'océan Indien (COI), Blue Ebène Ile Maurice , le Commissaire à la Coopération internationale et au Développement de la Commission européenne, M. Neven Mimica, et le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, M. Hamada Madi, signeront la Convention de financement du programme régional « Sécurité portuaire ». Ce nouveau programme régional sera mis en œuvre par la Commission de l'océan Indien en partenariat avec les autres organisations régionales de l'Afrique orientale et australe et avec l'appui d'organismes internationaux tels que l'Organisation des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et INTERPOL. Ce programme d'un montant de 28 millions € du 11ème Fonds européen de développement s'inscrit dans une dynamique globale de soutien aux actions de promotion de l'économie bleue.

L'économie bleue est considérée comme un nouvel horizon du développement pour les Etats côtiers et insulaires de l'Afrique orientale et australe et de l'océan Indien (AfOA-OI). La forte mobilisation des acteurs publics et privés, internationaux et régionaux lors d'événements sur le sujet à l'image de la Conférence sur l'économie bleue de Nairobi en novembre 2018, témoigne d'une volonté commune d'exploiter le plein potentiel de l'économie maritime de manière responsable. A cet égard, la sécurité maritime est considérée à juste titre comme un pré requis au développement de l'économie bleue. Le programme MASE mis en œuvre par les organisations régionales de l'AfOA-OI, dont la COI, sur financement de l'Union européenne a produit des résultats concrets avec la mise en place de solides mécanismes régionaux pour

l'échange d'informations maritimes et la coordination d'actions conjointes en mer. Le projet de « Sécurité portuaire et sûreté en mer » s'inscrit dans la lignée du programme MASE et permettra de mieux répondre aux besoins de sécurité dans les ports, première interface de commerce, et de sécurité pour la navigation

**L'économie bleue, c'est quoi ?**

La géographie de l'Indianocéanie est une aubaine. Longtemps perçues comme synonyme d'isolement et d'éloignement, les vastes étendues océaniques que contrôlent les Etats membres de la COI sont aujourd'hui considérées comme la nouvelle frontière du développement. Et pour cause : avec 5,5 millions de km² de zones économiques exclusives, les îles de l'Indianocéanie sont en mesure de consolider des filières économiques existantes, comme la pêche, et d'en développer de nouvelles.
Cette chance, ce potentiel indéniable, se double d'une responsabilité: l'exploitation des richesses océaniques comme la gestion des côtes doit se faire de manière durable pour ne pas hypothéquer un développement de long terme, pourvoyeur d'emplois, générateur de croissance et de progrès social.
A cela s'ajoute la question centrale de la gouvernance des océans et de la sécurité en mer, pré requis indispensables à l'émergence d'une économie bleue / océanique.
Tout l'enjeu est donc de concilier ambitions économiques légitimes des Etats, impératifs de sécurité et exigences écologiques.
Au niveau international, il existe une réelle prise de conscience et d'engagements en faveur de l'économie bleue comme lors de la conférence des Nations unies sur le développement durable, Rio+20, où les Petits Etats insulaires en développement (PEID) ont plaidé pour que la gestion durable des océans soit une priorité en termes de croissance durable.
De fait, la COI s'est naturellement engagée en faveur de l'économie bleue / océanique à travers une multitude de projets soutenus par ses partenaires au développement, notamment l'Union européenne, l'Agence française de développement, la Banque mondiale ou encore le Système des Nations unies. Ces projets couvrent la pêche et l'aquaculture, la sécurité maritime, les infrastructures, la préservation et la valorisation des écosystèmes marins et côtiers, entre autres.
Au niveau national, les Etats membres de la COI créent un environnement économique, juridique et institutionnel favorable au développement de cette économie bleue / océanique en se dotant de stratégie ou vision nationale comme de structures dédiées.

03 mai 2019

http://www.maurice-info.mu/2019-05-03-un-nouveau-programme-regional-de-28-millions-e-pour-




INFO RÉGIONALE NEWS

# Un nouveau programme régional de 28 millions € pour renforcer la sécurité portuaire et la navigation

En visite à Maurice, le Commissaire européen à la Coopération internationale et au Développement, M. Neven Mimica, a signé le 2 mai 2019 avec le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), M. Hamada Madi, la Convention de financement d'un nouveau programme pour la « Sécurité portuaire et la sûreté en mer ».
Ce programme régional pour l'Afrique orientale et australe et l'océan Indien (AfOA-OI) d'un montant de 28 millions € du 11ème Fonds européen de développement sera mis en oeuvre par la Commission de l'océan Indien sur cinq ans. « Le programme régional de sécurité portuaire et de sûreté en mer est un soutien additionnel à la dynamique globale de promotion de l'économie bleue qui constitue pour nos Etats de l'AfOA-OI une nouvelle frontière de leur développement », a soutenu M. Hamada Madi.

En ce sens, « la sécurité maritime est un prérequis indispensable […] et l'appui de l'Union européenne permet aux Etats de la région de renforcer les capacités nationales et régionales pour la sécurisation des espaces océaniques ce qui profitera au commerce, à la croissance et au progrès social. »

Pour M. Neven Mimica, « ce programme de 28 millions €, qui s'inscrit dans le cadre du plan stratégique plus large de l'Union européenne en faveur de la sécurité et de la gouvernance maritimes, permettra e répondre aux menaces maritimes » en complément des actions existantes, notamment celles

engagées par le programme MASE financé par l'Union européenne et mis en oeuvre par les organisations régionales de l'AfOA-OI dont la COI. « C'est une priorité », a estimé le Commissaire européen, qui a détaillé les principaux axes d'intervention du nouveau programme régional, à savoir : « le partage d'informations sur le fret maritime et les passagers, l'appui aux services répressifs et aux douanes pour combattre le crime organisé et le risque terroriste, le renforcement des opérations de contrôle, de surveillance et de saisie des cargaisons ou encore la coopération entre les acteurs régionaux ».

Le programme de « Sécurité portuaire et de sûreté en mer » bénéficiera de l'appui technique de l'Organisation des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et d'Interpol.

En amont de l'officialisation du programme régional, le Secrétaire général de la COI et le Commissaire européen ont eu une session de travail qui a témoigné de l'ampleur du partenariat COI-UE et qui a permis de discuter des questions de paix et stabilité régionales, de l'avenir du partenariat ACP-UE à l'expiration de l'Accord de Cotonou en 2020 et de l'évolution institutionnelle de la COI.

02 mai 2019

http://madagate.org/communique/declaration/7172-coi-nouveau-programme-regional-de-28-

# COI. Nouveau programme régional de 28 millions € pour renforcer la sécurité portuaire et la navigation




SIGNATURE DE LA CONVENTION A L'ÎLE MAURICE, LE 2 MAI 2019

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

*Communiqué*

## Un nouveau programme régional de 28 millions € pour renforcer la sécurité portuaire et la navigation

***Ebène (Maurice), le 2 mai 2019*** – En visite à Maurice, le Commissaire européen à la Coopération internationale et au Développement, M. Neven Mimica, a signé le 2 mai 2019 avec le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), M. Hamada Madi, la Convention de financement d'un nouveau programme pour la « Sécurité portuaire et la sûreté en mer ». Ce programme régional pour l'Afrique orientale et australe et l'océan Indien (AfOA-OI) d'un montant de 28 millions € du 11ème Fonds européen de développement sera mis en œuvre par la Commission de l'océan Indien sur cinq ans.

« *Le programme régional de sécurité portuaire et de sûreté en mer est un soutien additionnel à la dynamique globale de promotion de l'économie bleue qui constitue pour nos Etats de l'AfOA-OI une nouvelle frontière de leur développement* », a soutenu M. Hamada Madi. En ce sens, « *la sécurité maritime est un prérequis indispensable [...] et l'appui de l'Union européenne permet aux Etats de la région de renforcer les capacités nationales et régionales pour la sécurisation des espaces océaniques ce qui profitera au commerce, à la croissance et au progrès social.* »



**M. HAMADA MADI, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN ET M. NEVEN MIMICA, COMMISSAIRE EUROPÉEN A LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET AU DÉVELOPPEMENT**

Pour M. Neven Mimica, « *ce programme de 28 millions €, qui s'inscrit dans le cadre du plan stratégique plus large de l'Union européenne en faveur de la sécurité et de la gouvernance maritimes, permettra de répondre aux menaces maritimes* » en complément des actions existantes, notamment celles engagées par le programme MASE financé par l'Union européenne et mis en œuvre par les organisations régionales de l'AfOA-OI dont la COI. « *C'est une priorité* », a estimé le Commissaire européen, qui a détaillé les principaux axes d'intervention du nouveau programme régional, à savoir : « *le partage d'informations sur le fret maritime et les passagers, l'appui aux services répressifs et aux douanes pour combattre le crime organisé et le risque terroriste, le renforcement des opérations de contrôle, de surveillance et de saisie des cargaisons ou encore la coopération entre les acteurs régionaux* ».

Le programme de « Sécurité portuaire et de sûreté en mer » bénéficiera de l'appui technique de l'Organisation des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et d'Interpol.

En amont de l'officialisation du programme régional, le Secrétaire général de la COI et le Commissaire européen ont eu une session de travail qui a témoigné de l'ampleur du partenariat COI-UE et qui a permis de discuter des questions de paix et stabilité régionales, de l'avenir du partenariat ACP-UE à l'expiration de l'Accord de Cotonou en 2020 et de l'évolution institutionnelle de la COI.

**Unité Communication de la COI**
**Ebène île Maurice**
**Photos fournies**

Ce projet est financé par l'Union européenne

Pour en savoir plus sur le programme régional sécurité portuaire :

- https://theworldnews.net/mg-news/coi-nouveau-programme-regional-de-28-millions-eur-pour-renforcer-la-securite-portuaire-et-la-navigation
- https://www.panapress.com/Maurice-Le-FED-finance-un-nouvea-a_630586388-lang1.html
- https://www.suwedi.com/3324099-un-nouveau-programme-regional-de.html
- http://madagascar.niooz.fr/coi-nouveau-programme-regional-de-28-millions-pour-renforcer-la-securite-portuaire-et-la-navigation-30905399.shtml
- https://www.memento.fr/article_03-05-2019-un-nouveau-programme-regional-de-28-millions-d-euros-pour-renforcer-la-securite-portuaire-et-la-navigation

L'Express DE MADAGASCAR
QUOTIDIEN D'INFORMATION ET D'ANALYSE

27 avril 2019

https://lexpress.mg/27/04/2019/prix-indianoceanie-2019-ouverture-de-lappel-a-ecriture/

# Prix Indianocéanie 2019 – Ouverture de l'appel à écriture

27 avril 2019 Ricky Ramanan 68 Vues 3 minute(s) pour lire




Le trophée du Prix Indianocéanie 2018 a été remporté par un Malgache.

**Le concours littéraire s'adressant aux auteurs francophones de la région océan Indien est ouvert. Les intéressés auront jusqu'au 31 juillet pour déposer leur candidature.**

Un bon tremplin. Le Prix Indianocéanie récompense chaque année une œuvre en français, originale, inédite et inspirée de la région océan Indien. La coquette somme de mille euros, une édition à cinq cents exemplaires de l'œuvre, et un trophée compose la récompense pour l'auteur primé. L'appel à candidature est ouvert jusqu'au 31 juillet.
Le Prix Indianocéanie entame sa deuxième édition. Le défunt Jean-Pierre Haga a remporté celui de l'année dernière avec son roman intitulé « Le jumeau ». Rappelons qu'il a déjà obtenu le Prix de l'océan Indien avec son œuvre « L'œil du cyclone ».

Depuis Camille de Rauville en 1961, l'Indianocéanie évoque l'appartenance à un espace commun aux Comores, à Madagascar, à Maurice, à La Réunion et aux Seychelles. Et le Prix Indianocéanie vise à promouvoir les auteurs et la culture de cette région.

Ce concours s'adresse à toute personne physique âgée de dix-huit ans révolu à la date de remise du manuscrit, et résidant dans l'une des îles de l'Indianocéanie, à savoir l'Union des Comores, Madagascar, Maurice, La Réunion et les Seychelles. Il concerne les textes sans genre littéraire imposé et est ouvert à l'expression littéraire comme aux romans, aux nouvelles, aux essais, pièces de théâtres, recueils de poésies, aux contes, et autres. L'œuvre devra être en langue française, porter sur des questionnements contemporains propres à la région indianocéanie, et comporter un minimum de quarante pages et un maximum de cent pages au format A4 sans aucune illustration.

**Originalité de mise**
Elle doit être originale, inédite et individuelle et pourra être présentée éventuellement sous forme de recueil de plusieurs textes. Elle comportera un titre et ne devra pas être signée. Elle ne doit pas avoir été déjà publiée ou primée, ou soumise à l'édition précédente de l'appel à écritures. L'auteur utilisera la police de caractères Garamond, taille 12, interligne 1,5. Le candidat devra mentionner son identité exacte sur la fiche d'inscription dûment remplie qu'il joindra à son dossier de candidature accompagné de la convention de cession de droits relative à l'édition de l'œuvre lauréate dûment complétée et signée.

Un dossier d'inscription ne pourra comprendre qu'une seule œuvre. Les candidatures pourront être envoyées par voie électronique à l'adresse mail communication@coi-ioc.org. Le courriel devra indiquer en objet « Prix Indianocéanie 2019 – manuscrit ». Les participants devront attacher à leur mail, trois pièces-jointes distinctes dont une pièce-jointe contenant leur manuscrit au format PDF, une pièce-jointe contenant leur fiche d'inscription et un scan lisible de leur pièce d'identité au format PDF, et une pièce-jointe contenant la convention de cession de droits relative à l'édition de l'œuvre lauréate remplie au format PDF. Tous les renseignements concernant ce concours sont disponibles en ligne et téléchargeables sur le site www.commissionoceanindien.org.

le mauricien

Sécurité maritime

2 mail 2019

https://www.lemauricien.com/article/securite-maritime-maurice-accueillera-la-2e-conference-

# Sécurité maritime : Maurice accueillera la 2e conférence ministérielle internationale




Maurice accueillera la 2e Conférence ministérielle internationale sur la sécurité maritime et la 22e session plénière du Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes somaliennes du 18 au 20 juin prochain. L'événement est organisé par le ministère des Affaires étrangères en collaboration avec la Commission de l'océan Indien.

Cette conférence fait suite à celle qui s'est tenue à Maurice en avril 2018 et qui avait permis de mobiliser les efforts régionaux et internationaux en vue de garantir la sécurité des mers dans la zone de l'océan Indien occidental. Il est intéressant de noter que l'océan Indien est relié à quatre continents. Un tiers du commerce maritime mondial dont la moitié du transport mondial de produits pétroliers et 40% du transport mondial de gaz passe par l'océan Indien.

La première Conférence ministérielle internationale sur la sécurité maritime avait examiné et défini les réponses internationales aux différentes menaces à la sécurité maritime. Une série de recommandations et une feuille de route avaient été adoptées à cette occasion. Elles portaient notamment sur la piraterie dans l'océan Indien, le trafic de drogue, le trafic d'armes, la traite d'êtres humains, des crimes maritimes transnationaux, le terrorisme, la pêche illégale, non réglementée et non déclarée, le blanchiment d'argent, la gestion des catastrophes et le sauvetage en mer,

la protection et la conservation de la biodiversité marine. Six pays de la région ont signé les accords de sécurité maritime et se sont donc engagés à rendre opérationnels les instruments et installations de sécurité et de surveillance régionales.

Toujours au chapitre de la sécurité dans l'océan Indien, l'opération Atalanta (Union européenne) a transféré cinq personnes suspectées de piraterie aux autorités seychelloises durant le week-end. Les cinq suspects sont arrivés aux Seychelles, jeudi, à bord du navire amiral espagnol ESPS Navarra. Leur transfert a eu lieu, conformément à un accord de transfert conclu entre les Seychelles et l'Union européenne et avec le soutien de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime.

La European Union Naval Force (EU NAVFOR), qui assure l'opération Atlanta au large de la Somalie, a indiqué que des pirates présumés auraient saisi un boutre de pêche yéménite dans l'océan Indien au large de la côte centrale de la Somalie le 21 avril. Les suspects ont ensuite attaqué les navires de pêche FV Adria et FV Txaori Argi.

Les capitaines, les équipages et les équipes de sécurité privées à bord des deux navires ont appliqué les mesures de meilleures pratiques de gestion et évité l'attaque.

Le 21 avril, EU NAVFOR a envoyé ses avions de reconnaissance et de patrouille maritimes allemands et espagnols à la recherche dans la région. En outre, ESPS Navarra, le navire amiral de l'UE NAVFOR, a quitté le port de Mombasa pour se rendre dans la région. Le 23 avril, ESPS NAVARA a réussi à intercepter et à embarquer dans le boutre, entraînant la libération de 23 otages yéménites.

# Madagascar a tourné la page de l'instabilité politique, se félicite l'envoyé de l'ONU



Un an après avoir été chargé par le Secrétaire général de l'ONU de jouer un rôle de médiateur dans la crise politique à Madagascar, Abdoulaye Bathily se félicite du succès de cette médiation qui a permis au pays de sortir de l'impasse et de tourner la page de l'instabilité politique.

« Cette médiation que j'ai conduite en collaboration avec les autres collègues de la communauté internationale a réussi globalement jusqu'ici », a estimé M. Bathily, dans un récent entretien avec *ONU Info*.

Selon lui, la médiation a réussi pour deux raisons : la communauté internationale a parlé d'une même voix et a eu une même stratégie sur la crise malgache et il y a eu une prise de conscience, « un sursaut », de la part des acteurs malgaches, ce qui a permis de « tourner la page de l'instabilité politique à Madagascar ».

Dans le cadre de ses fonctions de Conseiller spécial du Secrétaire général pour Madagascar, M. Bathily s'est rendu à cinq reprises dans le pays, entre mai 2018 et janvier 2019.

Il a travaillé étroitement avec le Haut-Représentant de l'Union africaine (UA), Ramtane Lamamra, et l'Envoyé spécial de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), l'ancien Président du Mozambique, Joachim Chissano, mais aussi avec l'Union européenne, l'Organisation internationale de la Francophonie, la Commission de l'océan Indien et la communauté diplomatique sur place.

Abdoulaye Bathily a précisé qu'il connaissait MM. Lamamra et Chissano depuis très longtemps. Selon lui, cela a créé une « ambiance affective » qui

a contribué au succès de la coopération entre les trois institutions. « Cela nous a servi admirablement », a-t-il dit.

## Le rôle positif des institutions malgaches

Au-delà de la médiation de la communauté internationale, les institutions et les acteurs malgaches ont joué un rôle déterminant pour sortir de l'impasse politique.

« Les institutions malgaches, pour une fois, pendant cette crise, ont pu jouer un rôle très positif », a noté l'envoyé de l'ONU, citant en particulier le rôle joué par la Haute-Cour constitutionnelle, « qui tout au long de la crise, chaque fois qu'elle était sollicitée, a dit le droit de manière neutre, impartiale » et a pu ainsi « asseoir son autorité, sa crédibilité ».

M. Bathily a également cité le rôle joué par la Commission électorale nationale indépendante, qui, grâce à un appui politique, financier et matériel de la communauté internationale, « a pu assurer son indépendance et sa neutralité face aux partis en compétition ».

Il s'est félicité du respect de la disposition de la Constitution prévoyant que le Président sortant quitte ses fonctions 60 jours avant l'élection s'il se représente. Le Président en exercice d'alors Hery Rajaonarimampianina a démissionné en septembre 2018.

Le Président du Sénat Rivo Rakotovao a assuré l'intérim jusqu'à l'élection du nouveau Président. « Bien qu'étant chef du parti du Président sortant il a joué pleinement son rôle en tant que Président intérimaire à équidistance des partis », a- noté Abdoulaye Bathily avec satisfaction. « Cela a permis la stabilité des institutions ».

L'envoyé de l'ONU s'est aussi félicité de la formation d'un gouvernement de consensus, composé de plusieurs partis politiques, en juin 2018 à la suite de l'intervention de la communauté internationale. « Ce gouvernement a joué pleinement son rôle pour la continuité de l'Etat et il n'y a pas eu trop de disputes en son sein », a-t-il souligné. Il a mentionné aussi le rôle de la société civile, des femmes, des jeunes, et des organisations religieuses, dans ce processus, et a salué le fait que l'armée soit « restée, pour une fois, en dehors du processus ».

M. Bathily a enfin salué le rôle joué par l'un des principaux opposants, ensuite élu Président, Andry Rajoelina, qui a fait des concessions, ce qui a permis la formation du gouvernement.

Selon l'envoyé de l'ONU, un des symboles du succès de ce processus fut la présence des 36 candidats à l'inauguration du nouveau Président en janvier 2019. « Ils étaient tous là. Et donc c'était une nouvelle page dans l'histoire

de Madagascar », a-t-il dit. « Ce sont des élections qui ont été acceptées par tout le monde ».

Madagascar se prépare à des élections législatives prévues le 27 mai 2019, avec un appui technique du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). « Pour le moment, les choses semblent se dérouler normalement », a dit Abdoulaye Bathily.

Le Président a souhaité convoquer un référendum pour réviser la Constitution jumelé avec les élections législatives, mais la Haute-Cour constitutionnelle a décidé qu'il ne pouvait pas le faire dans les termes et les conditions actuelles.

**Consolidation du processus démocratique**

Selon l'envoyé de l'ONU, « une consolidation du processus démocratique à Madagascar est en cours », dans un pays qui « pendant trois décennies a connu beaucoup d'instabilité et de régression économique, sociale et culturelle ».

Avec la fin de la crise politique à Madagascar, la médiation d'Abdoulaye Bathily va prendre fin. Les Nations Unies ont une équipe pays sur place avec une Coordonnatrice résidente qui va mettre en place un dispositif de soutien « dynamique et massif dans tous les domaines », a-t-il expliqué. « Il faut que Madagascar puisse bénéficier des dividendes de la paix retrouvée, de la stabilité retrouvée, de la démocratie retrouvée », a-t-il dit.

« Madagascar, après toutes ces années de crise est une société qui a été déchirée par des conflits politiques au niveau national mais également au niveau local », a-t-il dit, citant le déficit de la présence de l'Etat qui se fait ressentir sur la vie quotidienne des gens, des problèmes d'insécurité, des vols de bétail, du banditisme, des inégalités de développement.

« Il faut faire quelque chose. Il y a donc un travail énorme », a-t-il dit, notant les mesures encourageantes prises par le nouveau Président, en matière d'infrastructures par exemple.

*Distribué par APO Group pour United Nations (UN).*

# Les forces européennes au service de la sécurité maritime dans l'océan indien



Alors que l'opération anti piraterie Atalanta de l'Union européenne vient de fêter ses dix ans d'existence, sa présence continuelle a permis une nouvelle fois la semaine dernière la capture de présumés pirates, livrés à la justice seychelloise.

Depuis 10 ans, l'Union européenne déploie dans le Golfe d'Aden et le Bassin Somalien une opération navale EUNAVFOR-ATALANTA, destinée à lutter contre la piraterie, dont les effets menaçaient non seulement le commerce mondial dans son ensemble, mais aussi plus précisément la sécurité et l'économie des îles de l'océan Indien.

Grâce à cette action qui servit de modèle aux autres interventions internationales, la piraterie a pu être contenue et même contrée, puisque les attaques sont passées de 163 en 2009 à 0 en 2015. Cette efficacité incontestable explique que l'opération ait réussi à attirer la participation de nombreux pays n'appartenant pas à l'UE : de la Norvège à la Corée du Sud, en passant par l'Ukraine ou la Nouvelle-Zélande.

Dirigée désormais, depuis le retrait britannique, à partir de l'Espagne (Rota) pour les aspects militaires et de la France (Brest) pour les liens avec l'industrie maritime, ATALANTA demeure toujours autant d'actualité. Les récents événements l'ont encore démontré, puisque des pirates ont attaqué deux navires de pêche entre la Somalie et les Seychelles.

L'intervention des unités européennes, deux avions (espagnol et allemand) et la frégate *Navarra*, a été décisive et a permis de libérer un boutre

yéménite dont l'équipage avait été pris en otage et de capturer cinq présumés pirates.

Conformément aux accords bilatéraux, ces prisonniers ont été livrés aux autorités et à la Justice seychelloises, ce qui illustre le rôle reconnu des Seychelles dans la lutte contre le fléau qui menace la région.

Les Etats membres de l'Union européenne contribuent en permanence à la sécurité maritime de l'océan Indien, puisque leurs unités participent non seulement à Atalanta mais également aux autres opérations en cours.

Ainsi, la frégate française *Floréal* a fait récemment escale à Victoria dans le cadre de la CTF 150, déploiement consacré à la lutte contre le terrorisme et la lutte contre le narcotrafic qui le finance. Ce fut l'occasion de réaliser plusieurs actions de coopération avec la police des Seychelles et les SPDF (Seychelles People's Defence Forces) dans l'esprit d'échanges et de collaboration habituel entre forces seychelloises et européennes.






# Sauvegarde de la biodiversité de Madagascar : Nous n'aurions plus que cinq ans pour agir

Redaction Midi Madagasikara 3 mai 2019 5 Comments

Jacaranda Madagascar

Nous consulter pour d'autres dates



*La Grande Île ne disposerait plus que de cinq ans pour renverser la vapeur.*

***La biodiversité unique de Madagascar est en danger. Ce n'est certainement pas la première fois qu'on entend cette affirmation. Pourtant, l'urgence de la situation est palpable. Cinq années pour agir, c'est tout ce qui nous reste.***

*«La destruction de la biodiversité malgache profite à peu de personnes qui tirent profit du trafic de bois de rose, de l'exploitation minière illégale dans les aires protégées ou du commerce interdit d'espèces telles que nos tortues en danger critique. Cependant, les coûts sont généralisés et touchent tous les Malgaches ».* Ce sont les propos du docteur Herizo Andrianandrasana – écologiste et philosophe – qui résument la situation réelle quant à l'injustice et la cruauté autour de la dégradation des ressources naturelles dans la Grande Île. Cette dernière est pourtant un « hotspot » de la biodiversité mondiale. Raison pour laquelle des scientifiques de par le monde unissent leur force pour tirer la sonnette d'alarme. Pour une lecture plus simplifiée, si l'on en croit aux dires de ces scientifiques, « *il nous faut intervenir sur cinq axes en cinq ans avant que la situation ne soit irréversible* ». Une urgence confirmée par le Professeur Jonah Ratsimbazafy. « *Le temps est venu d'agir, il n'est pas trop tard pour changer la donne à Madagascar. Mais ce le sera bientôt* » a-t-il interpellé.

**Corollaires**. Madagascar devrait investir de manière efficace dans les aires protégés. Un objectif qui ne saurait être atteint s'il n'y a pas de « *renforcement du droit des populations locales sur les ressources naturelles* ». Ces deux points sont interdépendants dans la mesure où Madagascar est l'un des pays les plus pauvres de la planète. La conservation devrait donc contribuer aux efforts nationaux visant le développement économique, et non les nuire. Elle ne devrait pas aggraver la situation de la frange « *pauvres* » de la population – généralement situé dans le milieu rural et – qui est souvent marginalisée dans le processus de prise de décision. Les deux axes permettront plus facilement de garantir le développement de nouvelles infrastructures afin de limiter les impacts sur la biodiversité. Les autres points concernent particulièrement la Gouvernance. Entre autres, la lutte contre la criminalité environnementale et l'investissement dans des efforts de restauration majeurs qui s'attaqueront au problème de crise croissante du bois de feu dans le pays. L'urgence est là et les innombrables pertes en termes de biodiversité l'attestent (des milliers d'hectares de forêts sont consumées par les feux de brousse chaque année). La situation est d'autant plus critique dans la mesure où l'appréhension collective veut que » la *sauvegarde de l'environnement rime à des plans d'action qui ne verront jamais le jour* « .

**José Belalahy**

# Les investisseurs dans les projets maritimes et de pêche peuvent envoyer leurs propositions à la Banque de développement des Seychelles

By: Daniel Laurence Édité par: Betymie Bonnelame Traduit par: Rudie Bastienne



Le premier appel à propositions visant à attirer des investisseurs potentiels dans le cadre du Fonds de l'Economie Bleue a été lancé lundi. (Gerard Larose, Seychelles Tourism Board)

(Seychelles News Agency) - Les investisseurs intéressés par les activités marines durables et les projets de pêche aux Seychelles peuvent envoyer leurs propositions à la Banque de développement des Seychelles, a déclaré lundi un haut responsable de la Banque.

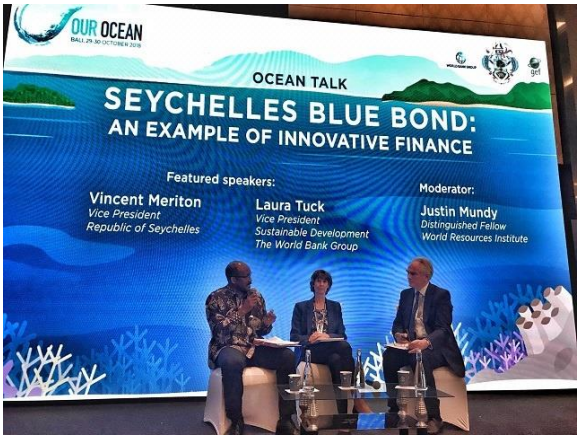
Le premier appel à propositions visant à attirer des investisseurs potentiels dans le cadre du Fonds d'investissement bleu a été lancé lors d'une conférence de presse organisée par le Département de l'économie bleue.

Le secrétaire principal du département, Kenneth Racombo, a déclaré que les **obligations bleues**, d'une valeur de 12 millions de dollars, sont spécifiquement réservées aux projets de pêche à valeur ajoutée tels que l'aquaculture.

L'obligation "vise également des projets utilisant des prises accessoires, qui sont ensuite transformés en produits à valeur ajoutée tels que le burger de

poisson et ouvrira également la porte aux personnes souhaitant investir dans un camion frigorifique", a ajouté M. Racombo.

Les Seychelles, un archipel de l'océan Indien occidental, ont lancé la première obligation bleue souveraine au monde en octobre dernier destinée à soutenir des projets maritimes. L'obligation bleue est assortie de garanties de la part de la **Banque mondiale** et du Fonds pour l'environnement mondial et vise à soutenir la transition des Seychelles vers une pêche durable.



Le vice-président des Seychelles a lancé la première obligation bleue souveraine au monde en octobre dernier. (State House) Photo License: CC-BY

Les obligations sont des instruments financiers permettant de mobiliser des capitaux publics et privés pour des activités spécifiques pouvant générer un retour sur investissement.

Le directeur général de la Banque de développement des Seychelles (DBS), Daniel Gappy, a déclaré que c'était la première fois que la banque entreprenait un tel projet. Toutes les propositions doivent être soumises dans les huit prochaines semaines.

Les investisseurs intéressés «devront d'abord envoyer leurs propositions à DBS. La proposition est ensuite envoyée au département de l'économie bleue afin de déterminer si le projet est durable. Après cela, la proposition est renvoyée à DBS pour voir si elle générera un retour. Si les conditions requises sont remplies, l'investisseur sera éligible pour acquérir le prêt », a déclaré M. Gappy.

Le fonds sera déboursé par phases sur une période de cinq ans. Un total de 3 millions de dollars à un taux d'intérêt de 4% a été émis pour le premier appel. Tous les promoteurs devront contribuer à hauteur de 25% au montant qu'ils prendront et rembourseront leurs emprunts sur 15 ans.

Les Seychelles, l'une des zones de biodiversité la plus importante au monde, avec une zone économique exclusive de 1,4 million de kilomètres carrés,

concilient la nécessité de se développer économiquement et de protéger son patrimoine naturel.

Jan Robinson, responsable du troisième projet sur la gouvernance des pêcheries et la croissance partagée dans le sud-ouest de l'océan Indien (SWIOFish3), a déclaré que le fonds serait disponible pour les personnes souhaitant également mener des études afin d'identifier les domaines d'investissement potentiels dans le secteur de la pêche.

«Malgré que nous encourageons les investissements, nous sommes très conscients que dans la chaîne de valeur ce dernier peut créer davantage de pression sur les ressources halieutiques. Par conséquent, nous devons faire très attention à la manière dont nous sélectionnons les projets », a déclaré M. Robinson.

La pêche est le deuxième contributeur à l'économie de la nation insulaire de 96 000 habitants.

Le produit de cette obligation contribuera également au programme sur la gouvernance et la croissance partagée des pêches de la **Banque mondiale** dans le sud-ouest de l'océan Indien, qui aide les pays de la région à gérer durablement leurs ressources halieutiques et à accroître les avantages économiques de leur secteur de la pêche.